

## NOS CLIENTS



Cap Sécurité intervient pour le compte de PME et PMI. Nous concevons l'ensemble de l'installation électrique quel que soit le bâtiment. Pour les clients publics, l'Entreprise intervient dans les bâtiments tertiaires, administratifs et publics, les collectivités locales, les structures de loisirs et culturelles et les établissements scolaires. Elle intervient aussi dans les locaux de distribution, pour le compte des industries et de l'habitat.

Les donneurs d'ordre privés font également appel au savoir-faire de Cap Sécurité. Ainsi, notre Entreprise intervient dans des projets très différents : bâtiments artisanaux et industriels, commerces, hôtels, magasins, banques, etc.

## Nos secteurs d'activité



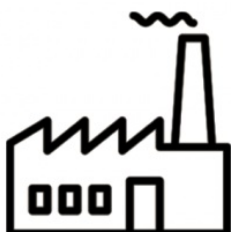
Distribution



Enseignement



Habitat



## Ils nous font confiance

